

Convention citoyenne sur les temps de l'enfant

Cahier d'acteur



EN BREF

L'Association Nationale des Maires des Stations de Montagne fédère une centaine de stations réparties sur les cinq massifs métropolitains français (Alpes du Nord et du Sud, Pyrénées, Jura, Massif central et Vosges). Créée en 1945, elle regroupe des élus animés par un objectif collectif : mieux faire connaître les spécificités des communes support de stations de montagne afin de permettre en particulier à ces territoires de poursuivre leur développement et leur adaptation vers un tourisme durable.

Contact :
bienvenue@stationsdemontagne.fr

Cahier d'acteur déposé par :

L'ASSOCIATION NATIONALE DES MAIRES DES STATIONS DE MONTAGNE-ANMSM

Qui sommes-nous et quel est notre rôle ?

ACCOMPAGNER

L'ANMSM analyse les différentes questions relatives à l'activité touristique et à la gestion des stations en montagne. Elle veille aux évolutions législatives ou réglementaires du secteur et en informe les Maires. L'association accompagne les communes de façon personnalisée et développe plusieurs programmes opérationnels pour renforcer l'attractivité des stations, comme les actions liées au développement durable avec la dynamique CIMES Durables, au déploiement du label Famille Plus ou à la prévention et la sécurité sur les pistes. Parallèlement, l'ANMSM met à disposition des partenaires et des médias toute une série de données saisonnières (météo des neiges, informations touristiques etc).

REPRESENTER

L'ANMSM met à profit son expertise et son réseau pour défendre les spécificités des communes support de stations de montagne auprès des pouvoirs publics. Concrètement, elle les alerte sur de grandes problématiques et expose le point de vue des acteurs de terrain. Force de proposition, elle envisage des solutions réalistes et pérennes, et les soumet à ses interlocuteurs de la sphère publique.

L'ANMSM est le porte-parole reconnu des stations de montagne. Ses principaux interlocuteurs : Ministères, Parlement, Conseil national de la Montagne, Comités de massif, nombreux partenaires de la montagne etc.

PROMOUVOIR

Via France Montagnes, à laquelle l'ANMSM contribue en tant que membre fondateur, l'association participe à la promotion de la « destination montagne » hiver comme été à travers différentes opérations.

NOS CONSTATS

Quelle est notre vision de l'organisation actuelle des temps des enfants en France ?

Ce qui marche bien, ce qui marche moins bien...

Dans le cadre des échanges actuels sur les temps de l'enfant, le rythme des congés scolaires occupe une place centrale. Si l'intérêt de l'enfant doit être un préalable pour tous dans la réflexion sur les rythmes scolaires, il n'est pas pour autant incompatible avec les attentes des territoires en particulier ceux qui offrent une activité touristique.

Car les enjeux liés à la montagne sont considérables. **Il s'agit d'un écosystème complexe** où la présence d'une population permanente, grâce à l'existence d'une activité économique locale, principalement liée au tourisme mais pas seulement, permet l'aménagement de ces territoires.

La saison d'hiver génère à elle seule sur l'ensemble des massifs français près de **11 milliards d'euros de chiffre d'affaires**, quand la saison d'été représente 3 milliards d'euros, contribuant ainsi à l'emploi direct de 120 000 personnes et **au total environ 400 000 emplois**. 10 millions de vacanciers viennent à la montagne dont 2 millions d'internationaux de proximité (anglais, belges, hollandais, allemands). **Le tourisme de montagne est un des fleurons du tourisme français**, secteur majeur de l'économie nationale. Au niveau mondial, il se situe sur la 2^e marche du podium derrière les Etats-Unis, alors qu'il a été leader mondial pendant de très nombreuses années.

La saison d'hiver reste le moteur de cette économie. Mais la saison estivale est de plus en plus plébiscitée par les vacanciers français. Les chiffres de la dernière saison d'été le confirment. Avec une **progression de +5,5% du taux d'occupation pour l'été 2025, lequel s'établit à 65% au niveau national**, les stations de montagne poursuivent leur dynamique positive.

Ces chiffres en constante progression depuis six ans installent de plus en plus la montagne comme premier choix de destination l'été. Ce résultat est la conséquence d'une combinaison d'éléments : un effort soutenu des stations pour proposer un tourisme en parfaite adéquation avec les aspirations des vacanciers, un environnement préservé sans fréquentation excessive, des séjours abordables pour le plus grand nombre y compris en dernière minute. Le rôle de rafraîchisseur naturel de la montagne rencontre par ailleurs de plus en plus d'adeptes en raison des canicules à répétition comme ce fut le cas cette année. Les stations de montagne poursuivent leur adaptation dans un contexte climatique évolutif.

→ Deux points d'attention :

- Une dernière semaine des vacances de printemps souvent trop tardive
- Une attention particulière pour ne pas accentuer les éventuelles difficultés liées à l'accessibilité en station en période de congés scolaires

NOS PROPOSITIONS

Quels sont les axes de propositions et idées que nous portons à la connaissance de la Convention citoyenne ?

- Les **vacances d'hiver**, moment le plus important de l'année pour les acteurs du tourisme en stations de montagne, **doivent être impérativement sanctuarisées** (4 semaines qui se chevauchent en partie comme actuellement). Plus de 60% de l'activité est réalisée à cette période. Modifier le calendrier reviendrait à engendrer des difficultés économiques considérables en stations mais également en vallées.
- Dans le même temps, il est impératif de **rééquilibrer les zones académiques** afin d'éviter des phénomènes de saturation sur les lieux touristiques de même que pour améliorer l'accès aux stations de montagne.
- Un point d'attention est porté sur une **éventuelle dernière semaine de congés de printemps trop tardive**. Les stations achèvent la saison d'hiver pour la plupart première quinzaine d'avril. Certaines stations d'altitude poursuivent leur activité ski jusqu'à la fin avril. A cette période, **la plupart se retrouvent dans un entre-deux en pleine préparation de la saison d'été. Les capacités d'accueil ne sont pas optimisées, les activités pas toutes en fonction et les personnels saisonniers ou autres pas encore présents ou en congés.**
- Il n'est **pas envisageable de réduire les vacances d'été** des mois de juillet et août alors que dans le même temps **les pouvoirs publics demandent aux acteurs du tourisme en montagne de diversifier l'offre et de faire de l'été une saison à part entière**. Les chiffres de fréquentation en stations de montagne l'été progressent régulièrement. Deux vecteurs sont de plus en plus appréciés des vacanciers. L'altitude permet d'échapper à la chaleur de plus en plus marquée l'été dans notre pays. En période de forte inflation, l'attractivité de la montagne l'été est la preuve qu'elle est une destination concurrentielle à cette saison.
- Il est essentiel que les acteurs du tourisme, et notamment ceux de la montagne, **soient pleinement associés à l'élaboration du calendrier triennal**, permettant ainsi de mieux anticiper l'accueil des vacanciers et donc l'activité économique des territoires des stations de montagne.